



**Fonds régions et ruralité (FRR)
Volet 2 – Soutien à la compétence de
développement local et régional des MRC**

**Rapport d'activités pour la période
du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021**

Rapport annuel

En mars 2020, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de La Nouvelle-Beauce ont signé l'entente relative au Fonds régions et ruralité, volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC.

Les dépenses admissibles au financement de cette entente sont :

- L'administration de l'entente;
- L'offre de services;
- La réalisation de mandats ou de projets en régie interne;
- La mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional;
- La concertation avec tout autre organisme à qui le MAMH a délégué une part du Fonds régions et ruralité en vue de réaliser des projets ou des actions en commun ou d'harmoniser les actions et les projets respectifs;
- Toute dépense liée à une mesure prise par la MRC en faveur d'un bénéficiaire admissible en conformité avec les objets du Fonds régions et ruralité prévus à l'entente et les politiques de soutien aux entreprises et de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC;
- Toute dépense liée à un projet de nature supraterritoriale, lequel est lié aux objets de l'entente et réalisé avec d'autres organismes à qui le MAMH a délégué une part du Fonds régions et ruralité.

La MRC de La Nouvelle-Beauce en vue de l'application de cette entente a adopté les documents suivants :

- Les priorités d'intervention 2021 par la résolution numéro 15763-11-2020;
- La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Nouvelle-Beauce en juin 2020;
- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie par sa résolution numéro 15869-01-2021;
- La Politique d'investissement FLI-FLS par la résolution numéro 13050-12-2015.

Avec le présent document, vous avez un bilan des activités réalisées à même le Fonds régions et ruralité – volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Ce rapport annuel d'activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 comprend :

- Bilan des activités;
- Liste des ententes sectorielles de développement local et régional;
- Délégation à un organisme à but non lucratif;
- Bilan financier.

BILAN DES ACTIVITÉS

- **Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

Fonds de soutien aux projets structurants 2021	Priorité	FRR engagé	FRR versé	FRR reporté
La Source de Sainte-Marie : Achat d'équipement	Développement local, territorial et régional.	5 100 \$	5 100\$	0\$
Coopérative de solidarité et de services de Saints-Anges : Projet de consolidation – Phase 3	Développement local, territorial et régional.	15 000 \$	7 500\$	7 500\$
Ville de Sainte-Marie : Éclairage du terrain de soccer Grande Allée	Développement local, territorial et régional.	27 800 \$	8 340\$	19 460\$
Ville de Sainte-Marie : Passerelle au ruisseau Dupuis	Développement local, territorial et régional.	31 400 \$	9 420\$	21 980\$
Municipalité de Saint-Isidore : Jardins nourriciers	Développement local, territorial et régional.	17 200 \$	5 160\$	12 040\$
Municipalité de Saints-Anges : Rénovation du chalet des loisirs – Phase 4	Développement local, territorial et régional.	3 200 \$	1 600\$	1 600\$
Municipalité de Scott : Aménagement du parc Drouin	Développement local, territorial et régional.	13 900 \$	6 950\$	6 950\$
Association baseball mineur de Saint-Lambert-de-Lauzon : Modernisation et mise à niveau du terrain de baseball au parc Alexis-Blanchet	Développement local, territorial et régional.	5 200 \$	2 600\$	2 600\$
Municipalité de Saint-Elzéar : Sentiers de plein air du Mont Cosmos	Développement local, territorial et régional.	18 300 \$	5 490\$	12 810\$
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon : Aménagement d'une piste cyclable	Développement local, territorial et régional.	60 000 \$	18 000\$	42 000\$

Fonds de soutien aux projets structurants 2021	Priorité	FRR engagé	FRR versé	FRR reporté
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon : Aménagement d'une surface de dek hockey	Développement local, territorial et régional.	20 400 \$	6 120\$	14 280\$
Club de ski de fond de Saint-Lambert inc.: Installation d'un système d'alarme	Développement local, territorial et régional.	300 \$	150\$	150\$
Municipalité de Saint-Bernard : Sentier du Moulin	Développement local, territorial et régional.	1 600 \$	1 600\$	0\$
Municipalité de Saint-Elzéar : Revitalisation du parc du Palais	Développement local, territorial et régional.	15 600 \$	4 680\$	10 920\$
Maison de la Famille Nouvelle-Beauce : Agrandissement de la halte-garderie	Développement local, territorial et régional.	16 500 \$	9 900\$	6 600\$
Municipalité de Scott : Planification stratégique – Phase 1	Développement local, territorial et régional.	7 100 \$	3 550\$	3 550\$
Municipalité de Sainte-Hénédine : Achat d'une génératrice	Développement local, territorial et régional.	12 300 \$	6 150\$	6 150\$
Municipalité de Sainte-Hénédine : Étude de développement du territoire futur	Développement local, territorial et régional.	5 000 \$	2 500\$	2 500\$
Municipalité de Saint-Bernard : Scène extérieure multifonctionnelle	Développement local, territorial et régional.	27 000 \$	8 100\$	18 900\$
Comité de développement de Sainte-Marguerite : Réaménagement de la cuisine du restaurant municipal	Développement local, territorial et régional.	6 200 \$	3 100\$	3 100\$
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon : Aménagement d'un coin lecture à la bibliothèque	Développement local, territorial et régional.	2 000 \$	1 000\$	1 000\$

➤ **Soutien au développement territorial**

Montant réellement engagé de 30 000 \$

- La MRC de La Nouvelle-Beauce s'est approprié un montant de 30 000 \$ en 2021 pour payer une partie du salaire de l'agente de développement territoriale. Le solde du salaire de ce poste est assumé par des quotes-parts facturées aux municipalités.

Les activités réalisées sont :

- Coordonner la mise en œuvre du Plan de développement du territoire et des activités agricoles de la MRC de La Nouvelle-Beauce.
- Coordonner la mise en œuvre de la Politique familiale et des aînés de la MRC.
- Coordonner la révision de la planification stratégique territoriale.
- Coordonner les activités du comité de travail supralocal en immigration et participer à la mise en place des structures d'accueil et d'intégration municipales.
- Assurer la gestion de la Politique de soutien aux projets structurants.
- Coordonner la réflexion pour le projet Signature innovation
- Accompagner les municipalités dans la réalisation de projets locaux.
- Accompagner des organismes dans la réalisation de projets supralocaux.
- Coordonner la Table des intervenants en loisirs de la Nouvelle-Beauce.
- Participer à la Table en développement social et à la Table des partenaires animées par le CISSS-CA.
- Participer à des projets inter-MRC et régionaux : Programme d'appui aux collectivités, Parcours Chaudière-Appalaches

➤ **Urbanisme**

Montant réellement engagé de 26 964 \$

Les activités financées en partie par le Fonds régions et ruralité, volet 2 pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 sont :

- Évaluation des espaces vacants dans les 11 périmètres urbains de la MRC
- Compilation et analyse des statistiques de construction résidentielle et industrielle
- Évaluation des besoins d'agrandissement des périmètres urbains
- Participation aux activités du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

➤ **Aménagement et développement du territoire**

Montant réellement engagé de 88 550 \$

Les activités financées en partie par le Fonds régions et ruralité, volet 2 pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 sont :

- Analyse et dépôt d'une demande à portée collective (Art. 59 LPTAA, volet 1 : îlots déstructurés)
- Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé visant à encadrer les activités agrotouristiques
- Participation aux projets régionaux : ARTERRE, CAPCHA, PRMHH

➤ **Autres activités**

Montant réellement alloué de 72 128 \$

La MRC de La Nouvelle-Beauce a alloué ces montants :

- La Beauce Embauche (résolution 16166-08-2021) 12 000 \$
- Programme d'appui aux collectivités (résolution 16030-04-2021) 6 729 \$
- Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches 2 500 \$
- Chambre de commerce (résolution 15873-01-2021) 5 000 \$
- Marketing territorial (résolution 15949-03-2021) 3 647 \$
- Honoraires pour la Véloroute - Construction du lien cyclable
(résolution 15866-01-2021) 42 252 \$

Total de 72 128 \$

➤ **Liste des ententes sectorielles**

Budget réellement alloué de 12 824 \$

Avec les autres MRC de la région Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis, la MRC de La Nouvelle-Beauce participe au financement des ententes sectorielles suivantes :

- Entente sectorielle du secteur bioalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) 7 824
- Persévérance et réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRECA).....B/S
- Table régionale économie sociale de la Chaudière-Appalaches (TRESCA)B/S
- Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité en Chaudière-AppalachesB/S
- Entente sectorielle en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Chaudière-AppalachesB/S
- Entente sectorielle de partenariat territorial en lien avec la collectivité de Chaudière-Appalaches (Conseil des arts et des lettres du Québec).....B/S
- Entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale dans la région de la Chaudière-Appalaches..... 5 000 \$

Total de 12 824 \$

DÉLÉGATION À UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

❖ Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB)

Montant réellement engagé de 191 758 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

L'année 2021 fut active en interventions réalisées auprès des entreprises et promoteurs de la région de la Nouvelle-Beauce. Évoluant dans un contexte économique jamais vu, continuellement en changement, l'équipe de DENB a été très agile et proactive pour accompagner les entrepreneurs dans la panoplie de mesures et programmes destinés aux entreprises affectées par la COVID-19. Gestionnaire du programme Aide d'urgence aux PME, incluant le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale, confié par la MRC de La Nouvelle-Beauce, DENB aura permis à près d'une cinquantaine d'entreprises de la région d'obtenir une aide financière pouvant les soutenir au niveau de leur fonds de roulement.

Malgré un contexte pandémique, plusieurs entrepreneurs ont décidé d'investir dans l'achat de nouveaux équipements, la construction ou l'agrandissement de bâtiment, l'amélioration de leurs processus, etc. L'équipe de conseillers les appuie, les conseille et les réfère aussi à des ressources spécialisées pour la réalisation de ces projets. Notre rôle est aussi de soutenir des entrepreneurs désireux de venir s'établir en Nouvelle-Beauce afin que ceux-ci puissent trouver le terrain, le bâtiment ou le local répondant à leurs besoins. Nous en profitons aussi pour leur faire connaître l'ensemble des ressources du territoire pouvant les aider dans l'implantation de leur entreprise.

À la fin de l'été, l'équipe de DENB s'est agrandie en accueillant deux nouveaux collègues dans ses rangs soit Sandrine Briatte à titre de conseillère en innovation/productivité et Christian Paggi comme conseiller aux entreprises grâce au programme Accès Entreprises Québec. Au cours des prochaines années, nous désirons accentuer les projets de sensibilisation et d'accompagnement dédiés à l'innovation et à la productivité des entreprises du territoire. Nous croyons qu'en travaillant à soutenir nos entrepreneurs sur ces deux aspects, nous pourrions réduire la pression exercée sur la main-d'œuvre, favoriser l'innovation et améliorer leur compétitivité.

Les types d'accompagnements auprès des entrepreneurs réalisés par l'équipe de DENB sont très variés puisqu'ils sont donnés en fonction de leurs besoins.

Ils peuvent prendre différentes formes comme :

- Soutien à l'élaboration d'un plan d'affaires et de prévisions financières;
- Étude de faisabilité, simulations;
- Aide à la recherche de financement et de programmes gouvernementaux applicables;
- Références à des services spécialisés;
- Soutien à l'intégration de réseaux d'affaires;
- Recherche de releveur/cédant;
- Mentorat d'affaires;
- Accompagnement dans la recherche d'un local, d'un terrain ou d'un bâtiment. DENB est un relai privilégié avec les personnes-ressources des villes, municipalités ou MRC.

Voici un aperçu des services rendus et des aides financières étudiées par DENB pour l'année 2021 à plus de 765 clients provenant majoritairement du territoire de la Nouvelle-Beauce :

Bilan des services rendus par le personnel de DENB pour l'année 2021	
Type de services offerts par DENB	
Consultation, orientation et références	383
Plan d'affaires, études de pré faisabilité	117
Accompagnement et suivi	189
Webconférences	264
Recherche de financement	125
Autres services techniques	224
Total :	1 302

* Une entreprise ou un promoteur est calculé qu'une seule fois dans chaque service.

Bilan sommaire des fonds locaux	Nombre de dossiers acceptés	Aide financière acceptée	Investissements totaux
FLI/FLS	7	369 500 \$	3 605 212 \$
AUPME - AERAM	47	2 182 498 \$	N/A
Futurpreneur	2	30 000 \$	178 677 \$
Soutien au travail autonome (démarrage)	2	N/A	35 645 \$
Créavenir	1	18 500 \$	96 927 \$

Le Mentorat d'affaires

En 2021, ce sont 12 entrepreneurs qui ont décidé d'entamer une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience souhaite partager ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial. Ce service profite à 54 mentorés qui utilisent le service de 11 mentors bénévoles de la Nouvelle-Beauce pour des périodes s'échelonnant de quelques mois à quelques années. L'année 2021 n'a pas permis l'organisation d'activités reliées au mentorat d'affaires en présentiel. La formule virtuelle a été de nouveau priorisée en 2021 pour les activités du mentorat d'affaires. Ce sont trois séances d'information sur le mentorat d'affaires qui ont eu lieu, dont une mettant en vedette un mentoré de La Nouvelle-Beauce. M. Guillaume Mercier, CNC Mercier, accompagné de son mentor, a présenté les avantages ainsi que son expérience en tant que mentoré.

Depuis la création du service de mentorat d'affaires en Nouvelle-Beauce, il y a eu **256** entrepreneurs qui ont bénéficié de précieux conseils d'un mentor.

Mentorat d'affaires	Nouvelle-Beauce	% en Nouvelle-Beauce
Entrepreneurs - démarrage	8	67 %
Entrepreneurs - croissance	4	33 %
Nouveaux jumelages 2021	12	100 %
Mentorés jumelés à un mentor au 31 décembre 2021 (dyades actives)		54

PRO BONO

Pro Bono est un service permettant aux clients de DENB de bénéficier d'une consultation gratuite avec divers professionnels dont les objectifs sont de dénouer des problématiques, répondre à des questionnements et orienter le client dans les démarches à suivre.

En tout, ce sont 17 entreprises partenaires qui ont accepté de se joindre à DENB dans le cadre de ce service. En 2021, des entrepreneurs ont pu profiter d'une rencontre gratuite d'une heure avec des entreprises partenaires.

FORMATIONS

Le mois de la mécatronique

DENB s'est impliqué à titre de partenaire dans la première édition du Mois de la mécatronique qui s'est déroulée du 15 février au 15 mars. Un webinaire présenté en collaboration avec TELUS a informé 45 participants sur les possibilités IoT (Internet des objets) dans le secteur manufacturier.

L'ABC du recrutement à l'international

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, DENB a organisé le 13 octobre, en collaboration avec Québec International, un webinaire permettant aux entrepreneurs d'obtenir davantage d'information sur l'embauche de travailleurs étrangers spécialisés ou peu spécialisés. Ce sont près d'une vingtaine de personnes qui ont assisté à cette présentation.

Mises à jour - recrutement à l'international

Le 21 octobre, un webinaire sur les mises à jour au niveau du recrutement à l'international s'est tenu. Cet événement a été réalisé en collaboration avec BB Immigration ainsi que Québec International. Il a permis à plus de 40 personnes d'être aux faits des principales modifications survenues dans la dernière année lors de l'embauche d'un travailleur étranger.

PROJETS STRUCTURANTS

Le dynamisme d'une région provient en grande partie de la solidité de ses entreprises, d'une diversification des secteurs d'activités, mais aussi d'infrastructures de qualité, disponibles et attrayantes. C'est dans cette perspective que DENB s'implique aussi dans la mise en place de projets structurants pour la région. Des projets qui nécessitent plusieurs mois, voire des années à se concrétiser, mais qui ont un impact majeur sur le développement de notre communauté. Prenons par exemple l'inauguration en août d'un centre de transbordement ferroviaire à Saint-Lambert-de-Lauzon ou la poursuite du projet phare du District de la Construction Innovante (DCI) soit l'implantation d'un Laboratoire en robotisation et automatisation pour le secteur de la construction. DENB s'est aussi impliqué grandement dans une démarche d'identité territoriale réalisée en collaboration avec les MRC et les organismes de développement économique de la Beauce afin de doter la région d'une image distinctive et qui sera promue au cours de l'année 2022. Ces projets sur lesquels nous consacrons du temps passent souvent inaperçus, mais ils sont essentiels pour un avenir prospère.

Il est à noter que l'ensemble de la contribution de la MRC de La Nouvelle-Beauce aux activités de Développement économique Nouvelle-Beauce pour l'année 2021 a été de :

- Quote-part des municipalités 280 000 \$
- Fonds régions et ruralité..... 191 758 \$

BILAN FINANCIER

Les sommes versées par la MRC de La Nouvelle-Beauce à même le Fonds régions et ruralité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 sont :

- Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie 117 010 \$
- Soutien au développement rural 30 000 \$
- Aménagement et développement du territoire 88 550 \$
- Urbanisme 26 964 \$
- Ententes sectorielles 14 332 \$
- Délégation à un organisme à but non lucratif
 - ✓ Développement économique Nouvelle-Beauce 191 758 \$
- Autres activités 72 128 \$

Total de 539 234 \$

CONCLUSION

Le Fonds régions et ruralité, volet 2 a permis de soutenir financièrement la MRC de La Nouvelle-Beauce dans ses propres activités en plus de celles de partenaires en développement local et régional. Il a de plus favorisé la mise en place d'activités ou d'équipements par des promoteurs admissibles.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement et de développement du territoire, en plus de soutenir les projets structurants de divers promoteurs, surtout municipaux. Il a également permis de soutenir financièrement Développement économique Nouvelle-Beauce et diverses ententes sectorielles. Ce fonds permet de dynamiser l'ensemble du territoire néo-beauceron.

Mario Caron, OMA
Directeur général
et greffier-trésorier
Le 31 mars 2022